

Attention : Le contenu de ce document n'est valable qu'au moment du téléchargement. Les informations publiées sur notre site web étant régulièrement mises à jour, leur contenu peut avoir changé.

The logo for 'code de la route.be' is displayed in white text on a blue background. The text 'code' is in a smaller font, 'de la' is in a very small font, and 'route.be' is in a larger font. The background features abstract blue curved shapes.

Date de publication : 3 juin 2024 - Date de téléchargement 25 mars 2026

CODE DE LA VOIE PUBLIQUE (À.P.D. 1/6/2027)

Le 1^{er} juin 2027, le nouveau Code de la voie publique, le Code bruxellois de la voie publique, le Code de la route flamand et le Code wallon de la voie publique entreront simultanément en vigueur. Ensemble, ils remplaceront l'actuel Code de la route, entré en vigueur le 1^{er} mai 1976 et modifié plus de 120 fois. Cette nouvelle réglementation se veut plus claire et prend davantage en compte les préoccupations et objectifs actuels, tels que la mobilité durable et inclusive avec une plus grande variété des modes de transport, l'attention accrue portée à la sécurité routière et le contexte international.

Téléchargez le communiqué de presse du cabinet du ministre Gilkinet du 5 juin 2024 annonçant le nouveau Code de la voie publique

La ligne du temps indique ce qui se passera entre la promulgation et l'entrée en vigueur pour que l'introduction du nouveau Code de la voie publique se fasse en toute sécurité et sans heurts. En effet, dans l'intervalle, diverses autorités et organisations doivent prendre de nombreuses mesures pour être prêtes à temps. Pensons, par exemple, aux forces de police, aux centres d'examen du permis de conduire, aux auto-écoles, etc.

Dans la perspective de l'introduction du nouveau code de la route, cette page et ses sous-pages fournissent de nombreuses informations pour se familiariser progressivement avec celui-ci. Bien entendu, vous aurez également la possibilité de poser des questions si certains points ne sont pas encore tout à fait clairs.